

## VIDE TA CHAMBRE

Organisé par le Comité des fêtes de La Ville Dieu du temple

**DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2023**

**De 8h00 à 17h00**

Buvette et restauration sur place

Formule à 8€ :

-- 1 Sandwich ( Saucisse ou Merguez )

-1 barquette de frites

- 1 Boisson

.....  
Coupon d'inscription

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....  
Tél : .....

Port : .....

Emplacement Intérieur Bas: 6€ (la table 1.80m ) x.....=.....€

Emplacement Intérieur Haut:7€ (la table 2.20m ) x.....=.....€

Restauration Midi (Formule) : 8€ x .....=.....€

Les exposants devront se présenter et s'installer entre 6h30 et 8h00

Les inscriptions sont à renvoyer remplies et signées

**AVANT le 17 NOVEMBRE** avec

la photocopie de la carte d'identité

le règlement intérieur (situé au dos du coupon) signé

et le paiement par chèque à l'ordre de Village en Fête à :

VILLAGE EN FETE

7 RUE DE L'ANCOLIE BLEU

82290 La Ville Dieu du Temple

Contact : 07,80,52,15,21

**AUCUN remboursement ne sera fait**

*Imprimé par nos soins / Ne pas jeter sur la voie publique*

## REGLEMENT INTERIEUR

Les organisateurs accueilleront les exposants à partir de 6 h 30.

Le placement s'effectuera par ordre d'arrivée le jour de la manifestation et non par choix d'emplacement à l'inscription..

Les exposants qui ne se seront pas manifestés avant 8 h 00, verront leur réservation annulée, les sommes versées restant acquises.

L'association n'est pas responsable en cas de casse, de vol et ou de perte.

La manifestation pourra être annulée en cas d'intempéries, les exposants ne seront pas remboursés.

Le vide-grenier est ouvert aux particuliers non professionnels en vue de vendre des objets personnels usagés.

L'inscription ne sera valide qu'à réception des documents demandés et cela au moins 2 jours à l'avance.

Les exposants s'engagent en signant le registre à ne pas faire plus de vide-grenier que la loi l'autorise.

Les chiens seront tenus en laisse.

Vous devrez laisser votre emplacement propre avant de le quitter : des poubelles seront à votre disposition.

Seule l'association disposera d'une buvette avec restauration sur place.

Par ma signature j'atteste avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et m'engage à le respecter.

Signature